

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément à l'article 58 de la procédure d'achat et de passation des marchés de la filiale SPA.AADL. GEST-IMMO.

L'Antenne Régionale Bouinan de la filiale SPA. AADL GEST-IMMO, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacité minimal N° 07 /SPA.AADL.GEST-IMMO/2025 relatif à la Réalisation de réfection d'étanchéité de Quarante (40) terrasse inaccessibles et remplacement de Vingt Huit (28) citernes des Sites AADL de L'antenne Régionale Bouinan repartis en cinq (05) lots, du programme 55000 LOGTS location-vente, paru dans les quotidiens nationaux **EL MASAA ET L'HORIZON** le 07/10/2025, que l'attribution provisoire des lots se résume dans le tableau suivant :

Site	N° du lot	Attributaire provisoire du marché	Note technique 100/	Montant de l'offre retenue TTC	Montant de l'offre retenue après correction TTC	Critère de choix de l'offre	Délai d'exécution
72/443 LOGTS AADL L.V KEF H'MAM	01	ETPH KHALFI LEMBAREK NIF :17705330018416500500	67.17	24 922 384,20 DA	22 164 856,70 DA	3 <sup>eme</sup> Moins disant	90 jours
318/540 LOGTS AADL L.V BRAKNI							
318/540 LOGTS AADL L.V BRAKNI	02	MAROCHE EL HADJ NIF :173193100012460	57.5	21 641 232,84 DA	21 641 232,84 DA	2 <sup>eme</sup> Moins disant	90 jours
438/1652 LOGTS AADL L.V OULED YAICHE	03	BENSADIK AEK DJILLALI NIF :1871450086917801400	72	23 620 847,88 DA	23 620 907,38 DA	3 <sup>eme</sup> Moins disant	90 Jours
138/150 LOGTS AADL L.V (15 Décembre MEDEA	04	EURL ZIBIRI WORCK AZ NIF :001734046554801	60.25	18 161 487,86 DA	18 161 487,86 DA	4 <sup>eme</sup> Moins disant	100 Jours
90 LOGTS AADL L.V BERROUAGUIA	05	BASSOU SABRI NIF :181053800159133	74	12 551 126,59 DA	11 782 386,59 DA	3 <sup>eme</sup> Moins disant	100 Jours

Conformément à l'article 58 de la procédure d'achat et de passation des marchés de la filiale SPA.AADL. GEST-IMMO.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se présenter au niveau du bureau des marchés sis à la direction d'antenne régionale Bouinan (**CITE AADL DES 5000 LOGTS LES ROSIER BOUINAN BATIMENT N° 184 -BLIDA**), dans les trois (03) jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et la presse électronique.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés sise à la direction générale cité **416 LOGTS AADL Gué de Constantine Bt F, Kouba - ALGER**, dans les cinq (05) jours qui suivent la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP et la presse électronique.

Si le cinquième (5<sup>eme</sup>) jours de recours coïncide avec un jour férié légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

**Le Chef d'Antenne Régionale Bouinan**